

LA PAUSE ACTU

JURIDIQUE



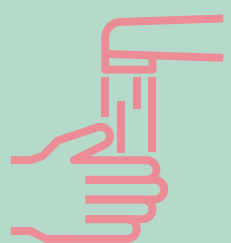
Hotels, cafés et restaurants

Quelles sont les obligations du secteur en 2026 ?

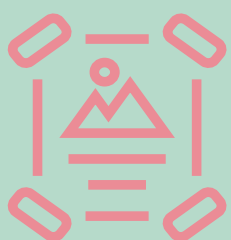


Le socle des obligations HCR

5 piliers incontournables :



Hygiène alimentaire (formation HACCP obligatoire, traçabilité des viandes et gestion des allergènes, etc.)



Affichages obligatoires (prix, origine des produits, allergènes et licence alcool, etc.)



Droit du travail (DUERP, convention collective HCR, gestion des pourboires, temps de travail, etc.)



Sécurité & accessibilité (accessibilité PMR et normes incendie pour les ERP, etc.)



Environnement & déchets (tri des déchets, interdiction du plastique et lutte contre le gaspillage, etc.)

Vos obligations en matière d'hygiène et sécurité alimentaire

L'hygiène alimentaire reste **l'obligation n°1** pour tout établissement de restauration.

C'est le premier motif de fermeture administrative dans la restauration et les contrôles de la DDPP sont fréquents.

Les obligations majeures :

Formation hygiène alimentaire
(si restauration commerciale)

Formation HACCP pour les employés manipulant des aliments

Traçabilité des denrées alimentaires
(obligation étendue aux viandes porcines, ovines et de volailles en plus du bœuf)

Affichage des **14 allergènes** majeurs (menus, panneau d'affichage, registre, ...)



Les affichages obligatoires et l'information du consommateur

Votre bar ou restaurant est soumis à une **réglementation spécifique** en matière d'affichage, de protection des mineurs, d'hygiène et de sécurité.

Un simple oubli d'affichage peut coûter **jusqu'à 1 500 €** d'amende par manquement constaté.

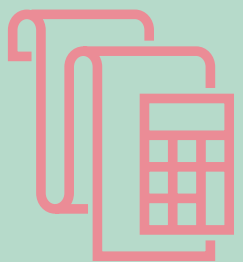
À vérifier :

- ✓ Prix TTC & mention du service compris ou non
- ✓ Origine des viandes
- ✓ Allergènes
- ✓ Interdiction de fumer et devapoter
- ✓ Interdiction alcool -18 ans
- ✓ Licence débit de boissons
- ✓ Moyens de paiement acceptés
- ✓ Logo "Fait Maison" (si applicable) etc.



Droit du travail : spécificités HCR

Le secteur est régi par la **Convention Collective Nationale des Hôtels, Cafés, Restaurants**, qui prévoit des règles spécifiques en matière de droit du travail, de rémunération et de santé au travail :



Grille salariale par niveau et minimas conventionnels



Droits et obligations spécifiques (temps de travail, jours fériés, travail de nuit, congés payés majorés, primes, repos compensateurs, etc.)



Obligations renforcées sur la santé au travail (visites médicales, affichages obligatoires, DUERP, formation à la sécurité au poste, EPI, etc.)

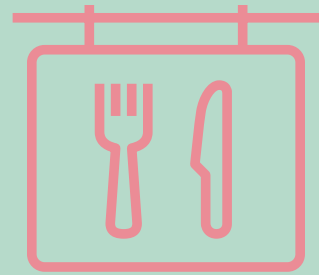
ERP : les obligations d'accessibilité et de sécurité

Votre établissement est un **ERP**, ce qui entraîne des obligations spécifiques en matière **d'accessibilité** et de **sécurité**.

Vos principales obligations :

Accessibilité PMR	Sécurité incendie
• rampe d'accès, • sanitaires adaptés, • largeur de porte, • signalétique, etc.	• extincteurs vérifiés annuellement, • système d'alarme, • issues de secours dégagées, • plan d'intervention, etc.
→ Une attestation d'accessibilité doit être transmise en préfecture	→ Obligation de tenir un registre de sécurité

Environnement et déchets : les nouvelles obligations



Voici les **principales obligations** imposées au secteur de la restauration :

- **Vaisselle réutilisable** obligatoire pour les repas et boissons consommés sur place (restaurants > 20 convives)
- Interdiction des **plastiques à usage unique** progressive d'ici à 2040
- Tri des **biodéchets** obligatoire (restes alimentaires, épluchures, denrées périmées, ...)
- **Lutte** contre le **gaspillage alimentaire** : gourmet bag obligatoire pour emporter les restes.

Les autres obligations importantes à ne pas oublier

En plus de ces **5 piliers essentiels**, d'autres règles spécifiques s'appliquent à votre établissement.



Voici les points à surveiller pour éviter les mauvaises surprises :

- Obligation d'utiliser un **logiciel de caisse certifié** appliqué à tous les commerçants (fin de l'auto-certification)
- Entrée en vigueur de la réforme de la **Facturation électronique** :
 - Sept. 2026 : **réception obligatoire** pour tous + **émission obligatoire** pour les ETI et grandes entreprises
 - Sept. 2027 : **émission obligatoire** pour TPE/PME
- **Application du RGPD** pour protéger les données collectées (réservations, fidélité, Wi-Fi, vidéosurveillance, etc.)



Pour en savoir plus...

Vous souhaitez en savoir plus sur ***la conformité dans le secteur des HCR ?***

Découvrez notre article :

implid.com

imp/id